

## **Mot du président**

Bonjour tout le monde, tous s'entendent pour dire que nous avons eu un bien drôle d'hiver. De la neige pour certains et très peu pour d'autres. Au moment où j'écris ces mots, les champs à Bonaventure ne sont recouverts que de quelques centimètres de neige. Vivement le réchauffement du soleil du printemps pour nous redonner des opportunités de sorties à l'extérieur avec son lot de découvertes.

Le dossier des éoliennes a particulièrement retenu l'attention des administrateurs du conseil d'administration du COG au cours de l'hiver. Les sessions du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au sujet de l'implantation d'éoliennes dans le secteur de Murdochville, nous ont demandé beaucoup d'énergie. Nous avons pu toutefois y exprimer la position du Club grâce au dépôt d'un mémoire sur les impacts de telles installations.

Pour le COG, les études d'impacts présentées par les promoteurs n'ont pas été appuyées d'une méthodologie qui tienne compte des buts recherchés. Ces études ne nous donnent pas un portrait réel de la situation concernant la présence ou non, entre autres, de la Grive de Bicknell, une espèce menacée. Les inventaires ont été effectués à la fin juin et au début juillet, ce que nous jugeons irréaliste lorsque l'on veut inventorier une espèce qui ne peut être détectée qu'au chant ou presque et qu'à cette période avancée de l'été elle est déjà en majorité installée au nid et ne chante presque plus. Malgré cela, près d'une dizaine de sites d'inventaire ont révélé la présence de cette grive. Comme les secteurs retenus pour l'implantation des éoliennes sont des habitats de prédilection pour la nidification de la Grive de Bicknell, nous sommes très inquiets de l'impact qu'aura le développement d'une énergie dite verte sur la population d'une espèce fragile et importante.

Outre la présence de la Grive de Bicknell, cette région montagneuse est sûrement l'hôte d'une autre espèce menacée, l'Aigle royal. Aucune information ne nous permet de penser que les éoliennes ne seront pas néfastes pour des individus de cette espèce, vivant dans ce secteur, et ne les forceront pas à se déplacer ou même à changer leurs habitudes. Encore là, ce manque d'information criant inquiète le COG.

La présence des éoliennes elles-mêmes nous inquiète. Comme les structures hautes, que sont les éoliennes, représentent un danger en soi à cause des impacts d'oiseaux sur ces dernières, le COG juge que les corridors migratoires dans ce secteur devraient être mieux connus. Outre les inventaires de la fin juin, aucun inventaire n'a été effectué afin de déterminer la présence dans le secteur de Murdochville de corridor de migration. Aucune observation n'a été effectuée la nuit afin de connaître les déplacements nocturnes des populations d'oiseaux. Enfin, aucun inventaire n'a été fait à l'automne, autre période de migration importante. Que doit-on penser du sérieux mis dans la réalisation de ces études d'impacts?

Le COG n'est nullement opposé au développement de l'industrie éolienne en Gaspésie. Toutefois, nous nous inquiétons sur la façon que semblent vouloir adopter nos décideurs pour implanter des champs d'éoliennes sur notre territoire. Une réflexion locale devra être faite et chacun d'entre nous devra se poser une question, à savoir si nous voulons voir apparaître de 600 à 1300 moulins à vent dans notre paysage gaspésien, car c'est bien ce qui va survenir si Hydro-Québec va de l'avant avec son projet de 1000 à peut-être 2 000 MW d'énergie éolienne. C'est un pensez-y-bien.

Bernard Arsenault,  
Président du COG